

Programme du Colloque du 11 Avril 2014

**Faculté de droit et science politique de l'Université Nice Sophia Antipolis
Amphithéâtre Bonnacarrère de la Villa Passiflores**

« L'animal de demain : sujet ou objet ? »

8h00

Accueil des participants à la Salle des Thèses
Accueil-café à la Salle des Revues

9h00 Allocutions de bienvenue de :

- Monsieur Christian VALLAR, Doyen de la Faculté de droit et science politique
- Madame Sarah HURTER-SAVIE, Directrice du Service Commun de la Documentation de l'UNS
- Monsieur Christian RAZEAU, Membre fondateur de l'Association pour le développement du droit animalier organisatrice du colloque

9h20 Ouverture du Colloque sous la Présidence de Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Limoges.

Rapports introductifs :

9h40 Monsieur Gabriel GANDOLFO, Maître de conférences en Neurosciences à la faculté des sciences de l'Université Nice Sophia Antipolis :

« L'espécisme : histoire du statut accordé par l'homme à l'animal à travers les âges et les civilisations. »

10h00 Madame Michèle TEBOUL, Professeur des universités en Physiologie à la faculté des sciences de l'Université Nice Sophia Antipolis :

« Pouvons-nous nous passer de l'exploitation des animaux ? »

Connaissances que l'on a sur la souffrance animale, l'expérimentation animale, les méthodes alternatives. Situation actuelle et perspectives.

10h20 Monsieur Jean François LAVIGNE, Professeur de la faculté des Lettres de l'Université Nice Sophia-Antipolis, Département philosophie :

« La question de la sensibilité animale et ses prolongements éthiques : pour une approche philosophique globale. »

10h40 Monsieur Olivier LE BOT, Professeur des Universités Aix-Marseille :

« La qualification juridique et le statut de l'animal, questions de droit positif. »

11h00 Madame Muriel FALAISE, Maître de conférences en droit privé, Université Lyon 3 :

« Les droits de l'animal au sein de l'Union Européenne. »

11h20 Madame Sabine BRELS, juriste française, Doctorante en droit animal international à l'Université Laval, Québec (Canada) :

« Le droit de la protection du bien-être animal : évolution mondiale. »

11h40 Débat avec la salle : Discutant Gilles MARTIN, Professeur émérite à l'Université Nice Sophia Antipolis, Professeur associé à Sciences-Po Paris, Avocat au barreau de Nice.

12h20

Repas végétarien sur place au restaurant du CROUS.

13h40

2ème Accueil, Salle des Thèses.

14h00

Reprise des travaux, Amphithéâtre Bonnacarrère.

Les droits de l'animal dans les relations économiques :

14h10 Madame Alexandra PERI, Avocat au barreau de Nice, Docteur en droit :
« **L'animal, objet de relations économiques** »

14h30 Monsieur Loïs LELANCHON, Doctorant en droit animal, Juriste consultant basé à Bruxelles, Université Autonome de Barcelone :
« **Les droits de l'animal, objet d'élevage et d'abattage.** »

Les droits de l'animal, objet de spectacles :

14h50 Madame Hélène THOUY, Avocat au barreau de Bordeaux :
« **Combats de coqs, de chiens, corridas, cirques dans la jurisprudence administrative française.** »

Les droits de l'animal, dans les relations sociales :

15h10 Madame Patricia DEMONGEOT, Avocat au barreau de Nice :
« **L'animal domestique potentiel agresseur : la question de la catégorisation des races canines.** »

15h30 Madame Chantal JAMET-ELZIERES, Avocat honoraire, médiateur, formateur, DEA de droit économique et de droit des affaires, D.U. de Médiateur, Présidente du Centre de Médiation « Alternative de Médiateurs Indépendants » :
« **Le droit et la médiation animale ?** »

15h50 Monsieur Philippe TEBOUL, Avocat au barreau de Nice :
« **L'animal en milieu urbain, exemple de procédures.** »

16h10 Débat avec la salle, Discutant : Gilles MARTIN.

Conclusions :

17h00

- Monsieur David-André DARMON, Avocat, Enseignant à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis ;
- Monsieur Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Limoges.

« **Quel droit animalier pour demain ?** »

18h00

Cocktail de clôture, Salle des Revues.

Entrée gratuite pour tous les étudiants (dont les élèves de l'Ecole des Avocats du Sud-Est et d'ailleurs) sur inscription et présentation de leur carte d'étudiant.

Entrée avocats, juristes, scientifiques, lettrés et tout public 50 € par personne, comprenant l'accueil-café, le buffet, le cocktail de clôture, le rapport de synthèse adressé par mail.

Entrée jeunes avocats (moins de 5 ans d'exercice) : 25 €

Manifestation validée dans le cadre de la formation continue des avocats pour une durée de 6 heures

Les inscriptions sont prises dès à présent, par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

Attention, les inscriptions pourront être clôturées à tout moment par les organisateurs.

Les coupons réponse devront parvenir, au plus tard le mardi 8 avril 2014, au secrétariat de l'association :

« Association pour le Développement du Droit Animalier »
48 Bd Carnot
06300 NICE

Contact :

christianrazeanice@gmail.com - ou - 06 75 23 20 74 - ou - associationdda@gmail.com

Coupon-réponse

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Titre et Fonction :

Adresse e-mail :

*Participera au colloque sur le droit animalier du 11 Avril 2014,
à la Faculté de droit et science politique de l'Université Nice-Sophia Antipolis,
VILLA PASSIFLORES, amphithéâtre Bonnacarrère,
rue du doyen Trotabas
06200 NICE*

Ci-joint chèque d'un montant de€ représentant..... inscription(s).
Chèque établi à l'ordre de :

« l'Association pour le Développement du Droit Animalier »
48 Bd Carnot
06300 NICE